

DEPARTEMENT  
AVEYRONde la **COMMUNE DE ROUSSENNAC**  
Séance du jeudi 27 juin 2024

<b>Date de la convocation</b> 22/06/2024 <b>Date d'affichage</b> 22/06/2024 <b>Membres :</b> <b>En Exercice :</b> 15 <b>Présents :</b> 13 <b>Votants :</b> 13	<i>L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-sept juin l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Sébastien CAYSSIALS (Maire),</i>  <b>Présents :</b> Marie-Laure CAMBOULAS, Thibault CAMMAN, Monique CAVALIÉ, Sébastien CAYSSIALS, Véronique FILHOL, Chantal FRAYSSE, Joël FROMENT, Pierre JOULIA, Thomas LAMOTTE, Carine MARTIN, Cédric MARTINS, Patrick MARTY, Françoise VIAROUGE  <b>Représenté(e)s :</b> <b>Excusé(e)s :</b> Jean-Claude FROMENT, Guillaume POUJOL <b>Secrétaire de séance :</b> Marie-Laure CAMBOULAS
--	---

**Objet: Tarifs des services périscolaires - année scolaire 2024-2025 - DE\_20240627\_001**

Monsieur le Maire rappelle les tarifs fixés par délibérations des services périscolaires, comme suit :

- Repas de la cantine scolaire : .....4,10€
- Accueil périscolaire (garderie) de 7h15 à 8h50 : .....0,75€ (famille non imposable) et 0,80€ (famille imposable)
- Accueil de loisirs de 16h30 à 18h30 : .....1€ (famille non imposable) et 1,05€ (famille imposable)

Considérant les bilans des services périscolaires pour l'année 2023-2024 présentés par Monsieur le Maire.

Après discussion, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de fixer les prix des services périscolaires à compter de la rentrée scolaire 2024-2025 comme suit :

- Repas de la cantine scolaire : .....4,10€
- Accueil périscolaire (garderie) de 7h15 à 8h50 : .....0,75€ (famille non imposable) et 0,80€ (famille imposable)
- Accueil de loisirs de 16h30 à 18h30 : .....1€ (famille non imposable) et 1,05€ (famille imposable)

**Acte rendu exécutoire**

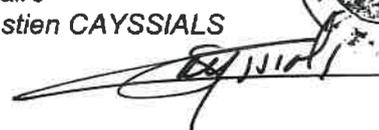
Après dépôt en Sous-Préfecture  
le 29 juin 2024  
et publication ou notification  
le 29 juin 2024

Roussennac, le 29 juin 2024.  
Pour extrait conforme.

La secrétaire de Séance  
Marie-Laure CAMBOULAS



Le Maire  
Sébastien CAYSSIALS




Dépôt Sous-préfecture de Villefranche-de-Rouergue  
Date de réception de l'AR: 29/06/2024  
012-211202064-20240627-DE\_20240627\_001-DE

Mairie de Roussennac 12220 ROUSSENNAC

☎ : 05 65 63 70 68 - ☎ 09 60 44 37 94 - mél : roussennac.mairie@wanadoo.fr